

Questions orales

Pour contrer une tragédie du type de celle qui vient de se produire dans l'État du Madhya Pradesh en Inde causée par une fuite de dangereux pesticides qui a causé plus de 1600 victimes depuis lundi dernier, l'honorable ministre peut-elle me dire ainsi qu'à la Chambre quelles mesures d'urgence sont prévues pour parer à un accident industriel de même nature de façon à protéger la santé, la sécurité et l'environnement des Canadiens?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous ne fabriquons pas au Canada le produit impliqué dans la tragédie de Bhopal. En ce sens, cette catastrophe ne peut se reproduire ici, mais il est vrai que nous faisons affaires avec des produits toxiques fort dangereux et nous avons un train de mesures d'urgence prévues pour faire face aux crises. Cependant, étant donné l'importance de la tragédie de Bhopal, j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère, de concert avec leurs collègues des provinces et de l'industrie, de réévaluer ces mesures d'urgence afin de nous assurer de leur efficacité.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE COÛT DU PROJET VENTURE

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, lundi dernier j'ai posé une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale et aujourd'hui je reviens à la charge. J'ai parlé d'un rapport selon lequel l'acheminement sur la terre ferme du gaz provenant du projet Venture coûterait moins cher que les 3 milliards de dollars que Venture avait escomptés. Le ministre peut-il nous confirmer maintenant que son ministère a été saisi de ce rapport qu'a préparé la maison Marshall, Macklin et Monaghan de Toronto?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Je dois répondre non, monsieur le Président.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DU RAPPORT

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je lui signale que Petro-Canada avait commandé ce rapport. Par souci de cohérence, la ministre de l'Énergie est-elle disposée à le rendre public. Étant donné qu'elle souhaite que les Canadiens soient informés des renseignements concernant Petro-Canada qui touchent leurs intérêts et ceux des entreprises canadiennes?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je vais téléphoner à M. Dye pour voir s'il l'a en main.

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: Que le député se rassure, à propos du projet Venture nous n'en sommes, avec les représentants de Mobil, qu'à l'analyse préliminaire. Nous allons nous fonder sur cette analyse et les données qui en découleront.

Je suis au courant du rapport antérieur mais, en l'occurrence, ce document ne me semble pas pertinent.

* * *

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'ACHAT DE PÉTROFINA PAR PETRO-CANADA—L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, dans le même ordre d'idées, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Le vérificateur général et la Chambre des communes ont bien du mal à obtenir de Petro-Canada les renseignements qu'on avait promis de leur fournir concernant l'acquisition de Petrofina. Le vice-premier ministre pourrait-il nous assurer que les autres enquêtes du vérificateur général ne vont pas avorter elles aussi sous prétexte que les documents nécessaires pour les faire aboutir sont des documents secrets du cabinet?

● (1140)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne cessent de répéter à la Chambre que tous les documents dont le vérificateur a besoin sont à sa disposition. Et le premier ministre est allé encore plus loin en déclarant que M. Hopper devrait comparaître devant le comité permanent des comptes public dirigé par la députée de Trinity.

J'estime que rien n'empêche la présidente de ce comité, dans le cadre de ses fonctions, d'inviter M. Dye à poser les questions qu'il lui plaira à M. Hopper lorsqu'il comparaitra.

Je ne vois pas ce qu'on pourrait faire de plus pour assurer une enquête totalement transparente dans les affaires de Petrofina.

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le vice-premier ministre pourrait-il nous assurer que M. Dye ne se heurte pas aux mêmes types d'obstacles dans les enquêtes qu'il effectue dans d'autres domaines, notamment l'achat de l'avion de chasse à réaction F-18 ou l'acquisition des frégates? Le vérificateur possède-t-il tous les documents nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions de serviteur du Parlement?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député a tort de laisser entendre que le vérificateur général s'est heurté à des obstacles dans ses enquêtes sur Petro-Canada et Petrofina. Nous nous tuons à le dire.

M. Waddell: Vous n'avez qu'à lire ce qu'il a dit.